

AUDIT & SÉCURISATION RÉGLEMENTAIRE

COMPLIANCE AUDIT

- Regulations
- Risk Assessment
- Documentation
- Internal Controls

Immo-formation.fr déploie des missions d'audit destinées aux directions et responsables opérationnels souhaitant évaluer et sécuriser leurs pratiques au regard des exigences réglementaires applicables aux professionnels de l'immobilier.

Ces audits s'inscrivent dans une logique de maîtrise des risques juridiques et réputationnels et peuvent être articulés avec des dispositifs de formation ciblés.

I. Loi Hoguet : Cartes T – G – S

Audit de conformité des obligations professionnelles applicables aux titulaires des cartes Transaction (T), Gestion (G) et Syndic (S).

La mission peut notamment porter sur :

- La conformité des mandats et documents contractuels
- Le respect des obligations d'information et d'affichage
- L'organisation interne et les procédures métiers
- La gestion et la traçabilité des dossiers
- L'application du Code de déontologie
- La cohérence des pratiques au regard des contrôles administratifs (DGCCRF, DREETS...)

À l'issue de la mission, un rapport structuré est remis, comprenant :

- *Un état des points de conformité
- *L'identification des écarts éventuels
- *Des recommandations opérationnelles hiérarchisées

II. Audit LCB-FT : Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Audit du dispositif interne mis en place au titre des obligations issues du Code monétaire et financier.

La mission peut inclure :

- L'analyse des procédures de vigilance et de connaissance client
- L'examen des outils de traçabilité et de conservation des données
- L'évaluation du dispositif de formation interne
- La cohérence du dispositif au regard des exigences TRACFIN

L'objectif est d'anticiper les risques de contrôle et de renforcer la culture de conformité au sein de l'organisation.

Ces missions d'audit peuvent être déployées de manière autonome ou intégrées dans un parcours global d'accompagnement.

Immo-formation.fr intervient ainsi dans une logique complète :
Former. Sécuriser. Accompagner.

Notre approche méthodologique : Au-delà du constat de conformité, nos missions d'audit s'inscrivent dans une démarche structurée visant à sécuriser durablement les pratiques professionnelles.

Une démarche structurée – Méthode A.P.I.®

Les missions d'audit d'Immo-formation.fr s'inscrivent dans le cadre de la méthode A.P.I.® (Architecture de la Profession Immobilière).

Cette approche repose sur trois étapes :

A – Analyse des pratiques et procédures au regard des exigences réglementaires.

P – Préconisations opérationnelles hiérarchisées et adaptées à l'organisation.

I – Implémentation par des actions correctives ou des formations ciblées.